

Objectif Oman

Décembre 2017

Janvier 2018



Faits saillants

- Officialisation du report de la mise en œuvre de la TVA à 2019
- Budget 2018 : déficit à 10,4 % du PIB prévisionnel et hausse continue de l'endettement
- Emission réussie de 6,5 Mds USD d'obligations souveraines permettant de couvrir 83 % du déficit
- Fitch dégrade la note souveraine d'Oman de BBB à BBB- assortie d'une perspective négative
- Le consortium mené par ACWA avec Veolia gagne le contrat pour l'unité de dessalement de Salalah
- Appels à pré-qualification d'offres pour la première centrale électrique solaire de 500 MW à Ibri

CLIMAT DES AFFAIRES

Marché du travail : suspension de délivrance de visas pour 6 mois sur 87 postes dans 10 secteurs

Les autorités ont annoncé le 29 janvier la suspension de délivrance de visas pour 6 mois pour les travailleurs expatriés sur 87 postes, la plupart à qualification moyenne, couvrant 10 secteurs d'activité. Cette mesure, qui ne concerne pas -à ce stade- les renouvellements des visas des travailleurs étrangers actuels, intervient dans un climat social dégradé. Le chômage des Omanais est en effet élevé (17,5 % selon la Banque mondiale) avec un taux de chômage des jeunes (y compris diplômés) proche de 50 %. Compte tenu de la forte progression démographique (+3,2 %), 45 000 primo-entrants arrivent chaque année sur le marché du travail. Or, les Omanais constituent une main d'œuvre souvent insuffisamment formée avec une productivité inférieure aux étrangers et pour un coût bien plus élevé. Face aux revendications sociales croissantes, les autorités ont annoncé la création de 25 000 emplois d'ici mai, principalement dans le secteur privé (qui emploie 89 % d'étrangers) via un resserrement des contraintes d'omanisation. Cette décision, très difficile à mettre en œuvre (étant entendu par ailleurs que les Omanais restent davantage attirés par le secteur public, plus rémunérateur et moins contraignant), envoie un signal négatif aux investisseurs étrangers, au moment où le Sultanat en a le plus besoin (pour financer les projets et créer de l'emploi).

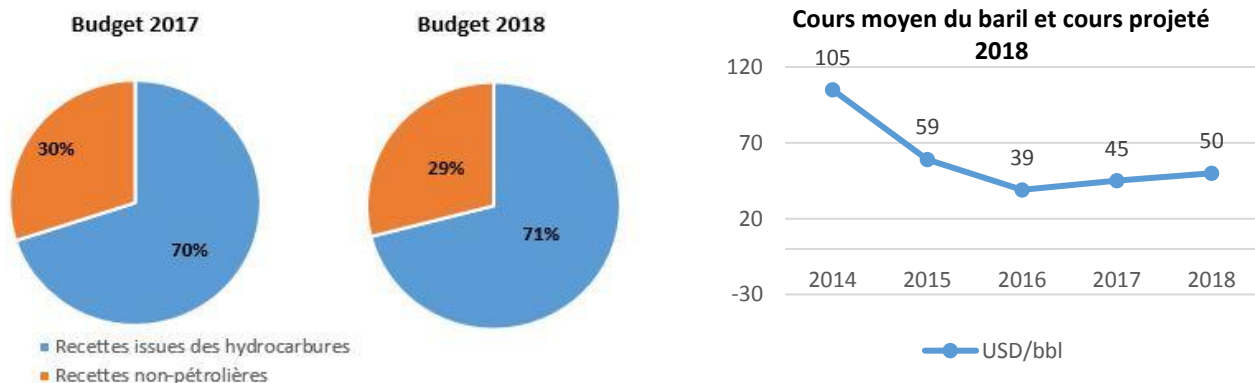
Fiscalité : officialisation du report de l'entrée en vigueur de la TVA à 2019

Sans surprise, les autorités ont annoncé, en marge de la présentation du Budget 2018, le report à 2019 de l'entrée en application de la TVA au Sultanat. Le manque de préparation, tant de l'administration que des entreprises, et les retards pris s'agissant du cadre réglementaire -censé notamment arrêter la liste des secteurs possiblement exonérés- ont entraîné le report de ce qui est originellement une initiative du Conseil de Coopération du Golfe destinée à diversifier les recettes budgétaires. Seuls l'Arabie saoudite et les Emirats ont respecté l'échéance du 1^{er} janvier 2018 avec une TVA à 5 %. L'enjeu de l'introduction de la TVA pour le Sultanat reste majeur. Outre l'apport de recettes supplémentaires, représentant potentiellement jusqu'à 1,9 % de PIB selon le FMI, l'adoption de la TVA permettra de réduire la dépendance à l'égard des revenus issus des hydrocarbures, qui comptent pour plus de 71 % du Budget. La TVA présente par ailleurs l'intérêt d'apparaître comme une source fiable de revenus dans un contexte fiscal fragile (incertitudes sur l'efficacité de l'impôt sur les sociétés, complexité de la *withholding tax*, baisse des droits de douane). *A priori*, les autorités s'orienteraient vers un taux de 5 % avec des exemptions ciblées (santé, éducation...).

INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

Budget 2018 : baisse attendue du déficit public à 10,4 % du PIB mais hausse toujours rapide de la dette

Le Budget 2018, promulgué le 1^{er} janvier, a été établi sur la base conservatrice d'un cours moyen du baril de pétrole de 50 USD avec une hypothèse de croissance de 3 %. Comparativement au Budget 2017, les dépenses sont en hausse de +7 % à 12,5 Mds OMR (32,5 Mds USD). Elles restent dominées par les dépenses relatives à l'éducation, la santé, le logement et la politique sociale (à 38 %) devant les dépenses de sécurité, toujours très élevées (28 %). Conséquence notamment de l'allocation d'une enveloppe de 80 M OMR au profit des ménages les plus fragilisés par la hausse des prix des carburants, les dépenses de subvention sont en nette hausse (+84 %) à 725 M OMR, soit 6 % du Budget. Avec des recettes attendues en hausse de +9 %, à 9,5 Mds OMR (24,7 Mds USD), portées avant tout par l'accroissement de +11 % des revenus issus des hydrocarbures, le déficit pour 2018 s'établirait à 10,4 % du PIB prévisionnel, soit 3 Mds OMR, un seuil toujours élevé au regard de la taille de l'économie. Il fait suite à un déficit de 3,5 Mds OMR en 2017 contre une cible initiale de 3 Mds. Les intérêts de la dette sont attendus en forte hausse (+81 %), soit 3 % des dépenses contre 2 % en 2017. L'évolution du déficit dépendra à la fois des prix du pétrole, du rythme de l'activité en 2018 mais surtout de la capacité des autorités à maîtriser la dépense. Une nouvelle fois, l'étroitesse de la superficie financière du pays contraint les autorités à recourir en large majorité (84 %) à l'endettement domestique et surtout extérieur (cf. *infra*) pour financer le déficit, les 16 % restants correspondant à des prélèvements de 500 M OMR (1,3 Md USD) sur les réserves. Dans ces conditions et alors que les déficits accumulés depuis 2009 atteignent 48 Mds USD, la dette publique devrait continuer de croître et dépasser le seuil des 50 % du PIB d'ici les prochains mois.



Emission réussie de 6,5 Mds USD d'obligations souveraines permettant de couvrir 83 % du déficit 2018

Dans la foulée de l'annonce du Budget, le Sultanat a émis le 10 janvier pour 6,5 Mds USD d'obligations en trois tranches de maturités respectives de 5, 10 et 30 ans. L'émission, la plus importante en termes de montants jamais levés par le Sultanat et la première au sein du Golfe en 2018, a été souscrite 2,3 fois, les obligations d'une maturité de 30 ans suscitant le plus d'intérêt (2,75 Mds USD levés) grâce à un *spread* de 395 pdb (coupon de 6,75 %). Les obligations d'une maturité de 5 ans (190 pdb) et 10 ans (310 pdb) ont quant à elles permis de lever respectivement 1,25 Md USD et 2,5 Mds USD, preuve de l'intérêt toujours fort des marchés vis-à-vis des émergents. Les établissements *Citigroup*, *HSBC*, *JP Morgan Chase & Co* et *SMBC Nikko Securities* ont codirigé l'opération, *Standard Chartered* en assurant le *lead*. L'émission couvre à elle-seule près de 84 % du déficit prévisionnel.

Dégradation de la note souveraine d'Oman par Fitch de BBB à BBB- assortie d'une perspective négative

L'agence de notation *Fitch Ratings* a dégradé le 11 décembre la note souveraine du Sultanat d'Oman de BBB à BBB-, soit un cran de la catégorie spéculative. La décision, justifiée par le niveau jugé très élevé du déficit public (12,7 % du PIB pour 2017), est assortie d'une perspective négative suggérant une possible perte du statut investissement en 2018, notamment en cas de maintien de la trajectoire actuelle d'endettement public. Selon l'agence, la dette publique pourrait ainsi atteindre 55 % du PIB en 2019 alors qu'elle se montait à 13 % fin 2015. Globalement, l'agence estime que les efforts de consolidation budgétaire entrepris

par les autorités restent insuffisants et pénalisés par des dépenses publiques toujours très élevées. Conjugué à la part très majoritaire des dépenses courantes du budget, cela explique l'incapacité des autorités à réduire le prix d'équilibre budgétaire qui s'élèverait à 83 USD le baril selon *Fitch*. Comme lors de la décision de novembre 2017 de *S&P*, *Fitch Ratings* s'inquiète de la réduction rapide des réserves (fonds souverains et réserves de la Banque centrale). D'après l'agence, les actifs du *State General Reserve Fund (SGRF)* s'élèveront à 16,1 Mds USD l'an prochain, le Gouvernement prélevant 2 Mds USD au titre de la participation du *SGRF* au financement du déficit. Désormais, les marchés attendent la décision de *Moody's* dont la note actuellement attribuée à la dette omanaise se situe à deux crans de la catégorie spéculative.

Octroi d'une « carte de subvention » pour compenser la hausse du prix des carburants

Suite à l'annonce d'une aide financière destinée à compenser la forte hausse des prix de l'essence depuis l'abandon des subventions en janvier 2016, les autorités ont mis en place une subvention dédiée ciblant les Omanais gagnants moins de 600 OMR par mois. Depuis janvier, ces derniers bénéficient d'une « carte de subvention » permettant d'acheter jusqu'à 200 litres d'essence ordinaire M 91 par mois, correspondant à la consommation moyenne mensuelle d'essence en Oman selon le bureau des statistiques, au prix maximum de 180 baisas le litre (pour un prix déjà plafonné à 186 baisas pour l'ensemble de la population). 376 000 personnes seraient éligibles, soit 40 % des propriétaires de véhicules. Ce dispositif s'appliquera aussi aux pêcheurs omanais enregistrés auprès du ministère des pêches. Le détail du soutien aux agriculteurs doit être annoncé ultérieurement.

Banques : adoption d'un ratio structurel de liquidité à long terme de 100 % pour renforcer la résilience

Sur décision du Gouverneur, le secteur bancaire a mis en place depuis le 1^{er} janvier un taux minimum de 100 % du ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio, NFSR*). Le *NFSR* correspond au montant du financement stable disponible rapporté à celui du financement stable exigé. Le « financement stable disponible » désigne la part des fonds propres et des passifs censée être fiable à l'horizon temporel pris en compte aux fins du *NSFR*, à savoir jusqu'à 1 an. Le montant du « financement stable exigé » d'un établissement est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs qu'il détient et de celles de ses positions de hors-bilan. Le ratio structurel de liquidité à long terme est l'un des éléments essentiels des réformes du Comité de Bâle visant à accroître la résilience du secteur bancaire.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Aéronautique : vers une refonte de l'organisation du secteur aéronautique

Le Ministre des Transports et des Communications a annoncé mi-janvier la finalisation de la stratégie nationale 2040 en matière d'aviation civile, marquée, entre autres, par la création d'une *holding* regroupant *Oman Air*, *Oman Airports Management Co.* et *Oman Aircraft Control College*. Cette nouvelle entité viendrait compléter les attributions d'*Oman Global Logistics Group (Asyad)*, en charge de l'ensemble des activités de logistique du Sultanat (zones franches, ports, sociétés de transports et de logistique). La stratégie 2040 vise à faire croître la contribution des secteurs du tourisme et de la logistique au PIB du pays pour apparaître à terme comme la 2^{ème} source de revenus du Sultanat après les hydrocarbures. Les autorités ambitionnent de faire d'Oman une des 40 premières destinations mondiales en matière de trafic aérien.

Ciment : création d'Al Wusta Cement Co afin de disposer d'une nouvelle unité de production de ciment

Al Wusta Cement Company, joint-venture entre les sociétés publique *Oman Cement Company (OCC)* et privée *Raysut Cement Company (RCC)*, a été officiellement créée dans le cadre du projet de construction d'une cimenterie située dans la Zone Economique Spéciale de Duqm. D'un montant global de 225 M OMR, les travaux de construction devraient débuter cette année pour une entrée en production espérée en 2020. *OCC* et *RCC* sont actuellement les deux seuls producteurs de ciment en Oman. Ils couvrent près de 40 % des besoins domestiques, les 60 % restants étant importés. Le projet de cette nouvelle unité, qui devrait se solder à terme par un accroissement de la capacité de production omanaise de 2 millions de tonnes par an,

figure parmi les priorités du programme national d'accélération de la diversification, *Tanfeedh*. La future cimenterie devrait permettre de créer près de 400 emplois pour les Omanais.

Eau : le consortium mené par ACWA avec Veolia gagne le contrat pour l'unité de dessalement de Salalah

Le contrat de conception, de construction, d'exploitation et de maintenance de l'unité de dessalement de Salalah III, située dans le Dhofar, a été remporté début décembre par le consortium *Dhofar Desalination Company*, conduit par la société saoudienne *ACWA Power* et comprenant *Veolia Middle-East* et *Dhofar International Development and Investment Company (DIDIC)*. Le contrat a été attribué par *Oman Power and Water Procurement (OPWP)* pour une durée de 20 ans. D'une capacité de 100 000 m³ par jour, l'usine devrait voir le jour d'ici à 2020. La conception et la construction ont été confiées aux sociétés italiennes *Fisia Italimpianti* et espagnole *Abeinsa Infraestructuras Medioambiente*, pour un montant supérieur à 100 M USD. *Veolia Middle-East* sera plus particulièrement chargée de la partie exploitation & maintenance, en collaboration avec *NOMAC*, filiale d'*ACWA Power*, et *DIDIC*. Compte tenu de la progression attendue de la demande en eau dans la région, +9 % par an selon *OPWP*, l'usine de dessalement aura un rôle crucial.

Electricité : appels d'offres de pré qualification pour la 1^{ère} centrale électrique solaire de 500 MW à Ibri

Oman Power and Water Procurement, OPWP, en charge de l'approvisionnement en eau et en énergie du Sultanat, a lancé des appels d'offres de pré qualification auprès de producteurs indépendants, ouverts jusqu'au 22 février, pour le financement, la construction, la gestion et la maintenance de la future 1^{ère} centrale électrique à énergie solaire du pays. D'une capacité de 500 MW, pouvant répondre aux besoins de l'équivalent de 33 000 foyers tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 340 000 T par an, elle sera située à Ibri, à 300 km à l'ouest de Mascate. D'un coût global de 500 M USD, la centrale, qui sera reliée au principal réseau interconnecté (*MIS*) au nord du pays, devrait être opérationnelle d'ici à 2021. La hausse de la demande en électricité (+6 % par an d'ici à 2022 selon *OPWP*) et la part majoritaire du gaz naturel (82 %) en matière de source de génération, ont conduit les autorités à ouvrir le mix-énergétique aux énergies renouvelables. D'ici à 2025, 10 % de l'électricité doit ainsi être produite à partir de renouvelable (solaire, éolien, biomasse prioritairement). En parallèle, *PDO (Petroleum Development of Oman)* a lancé début janvier un appel à intérêt pour une ferme solaire de 100 MW, située à 210 km au nord de Salalah, pour produire de l'électricité sur la base d'un contrat de long terme de 23 ans. Ce projet, de type *Build, Own, Operate and Transfer (BOOT)*, serait le 1^{er} de type *Independent Power Producer* développé par *PDO*.

Electricité : Lazard Frères, nommé conseiller financier pour la privatisation de 5 entreprises publiques

Nama Holding, qui réunit l'ensemble des activités de production, distribution et transmission d'électricité du Sultanat, a sélectionné le consortium de conseillers mené par la banque d'affaires française *Lazard Frères* et le cabinet de conseil économique *London Economics* pour accompagner la privatisation de 5 de ses 9 filiales, spécialisées dans la distribution et la transmission. *Lazard Frères* supervisera les transactions financières des filiales concernées (*Muscat Electricity Distribution Company, Majan Electricity Company, Mazoon Electricity Company, Dhofar Power Company, et Oman Electricity Transmission Company*). La mesure s'inscrit dans la stratégie de privatisation des autorités visant à réduire le déficit public et améliorer la productivité des entreprises d'Etat. Afin de faciliter le processus de privatisation, des *holdings* ont déjà été formées dans les secteurs agro-alimentaires, logistiques et pétroliers. Début janvier, le Ministre des Finances avait annoncé la privatisation dans l'année 2018 de six entreprises, sans les nommer.

Hydrocarbures : Oman LNG signe un contrat avec BP Singapore pour l'approvisionnement en GNL

La société *Oman LNG* a signé un contrat de vente et d'achat avec *BP Singapore* pour la fourniture de gaz naturel liquéfié (GNL) à compter de janvier 2018. D'une durée de 7 ans, le contrat prévoit l'approvisionnement d'1,1 million de tonnes par an (mtpa) produites depuis l'usine de *Qalhat*, située près de Sur. En 2016, *Oman LNG* a produit 8,5 mtpa de GNL pour un chiffre d'affaires de 1,9 Md USD. *BP Singapore* devient ainsi le 2^{ème} client d'*Oman LNG* derrière *Korea Gas Corporation* (4,1 mtpa) mais devant *Osaka Gas of Japan* (0,7 mtpa). Le contrat devrait permettre d'accroître la part de marché du Sultanat en matière d'exportations de GNL (3,2 % des exportations mondiales en 2016). Le GNL constitue la 2^{ème}

source de recettes du Sultanat, après le pétrole. Avec 5,54 % des parts, le groupe *Total* est le 3^{ème} principal actionnaire d'*Oman LNG* derrière le gouvernement (51 %) et *Shell Gaz* (30 %).

Mines : investissement de 100 M USD pour l'exploitation de gisements de cuivre et d'or du Bloc 10

Les entreprises d'Etat *Oman Mining Company (OMCO)* et *Minerals Development Oman (MDO)* ont signé un accord avec le groupe minier international *EXO Mining* pour l'exploration et l'exploitation de gisements de cuivre et d'or dans le Bloc 10, situé à proximité de Yanqul. L'entité nouvellement créée est détenue à 51 % par *EXO Mining*, 29 % par *OMCO* et 20 % par *MDO*. *EXO Mining*, qui exploite déjà des carrières de marbre et de calcaire en Oman, prévoit d'investir 100 M USD entre 2018 et 2020 pour débiter l'exploitation (correspondant à 11 % de la superficie totale du Bloc). A plus long terme, l'investissement total nécessaire pour capter les réserves potentielles, estimées à 18,5 M de tonnes, pourrait atteindre 1 Md USD. Le groupe public chinois, *China Energy Conservation and Environmental Protection Group Corporation (CECEP)*, a été désigné comme partenaire technique durant la phase de faisabilité. Le projet de Yanqul s'inscrit dans le plan d'accélération de la diversification *Tanfeedh*, qui fait du secteur minier l'un des cinq secteurs prioritaires. Le gouvernement envisage par ailleurs l'introduction en bourse de 40 % du capital de *MDO*, l'entité publique créée en 2016 pour favoriser le développement du secteur.

Télécommunications : Oman Broadband Company obtient un prêt de 239 M USD auprès de l'AiIB

Créée début 2014 par le Ministère des Transports et des Communications, la société *Oman Broadband Company*, en charge des infrastructures de télécommunications dans le Sultanat, a obtenu mi-décembre un prêt partiellement syndiqué de 239,2 M USD de la part de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (*Asian Infrastructure Investment Bank - AIIB*) pour financer la 1^{ère} phase du projet de déploiement de la fibre optique en Oman. Le projet consiste à déployer des infrastructures et des services capables d'utiliser des technologies sans fil permettant de couvrir 50 % des zones urbaines en fibre optique d'ici à 2021. Une fois la phase 1 terminée, la région de Mascate devrait être couverte à 80 % contre 55 % actuellement, soit 406 000 résidences et commerces couverts. Le projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale haut débit du Sultanat qui vise à accroître l'attractivité du pays (en lien avec l'objectif de diversifier l'économie) tout en réduisant les inégalités en matière d'accès à Internet. Le coût total du projet est estimé à 467 M USD dont 152 M USD octroyé par l'*AiIB* et 87 M USD sous forme de dettes contractées auprès de banques internationales, le reste devant être financé par de l'*equity* et du *cash-flow*.

Tourisme : bilan 2016 du tourisme en Oman (rapport annuel du bureau des statistiques)

D'après le dernier rapport annuel sur le tourisme en Oman, portant sur l'année 2016, le secteur, jugé prioritaire dans le plan quinquennal 2016-20 et le programme d'accélération de la diversification *Tanfeedh*, représentait 2,8 % du PIB en 2016, en stagnation par rapport à 2015. Malgré une conjoncture défavorable, les recettes hôtelières ont progressé de +1,7 % en 2016 à 230,8 M OMR soutenues par la bonne performance des hôtels 5 étoiles, qui contribuent à 43,2 % des recettes totales. Cette progression traduit en large partie le développement continu ces dernières années des infrastructures hôtelières, le nombre d'hôtels ayant crû de +6,9 % entre 2015 et 2016 à 340 établissements, un chiffre amené à croître davantage en 2017/18. D'ici à 2040, les autorités entendent porter la contribution du tourisme au PIB à 6 %. En 2016, 12,6 % seulement des travailleurs dans l'hôtellerie étaient Omanais, la majorité étant Indiens, Philippins et Pakistanais. En 2016, les hôtels en Oman ont accueilli 3,4 M de clients contre 2,7 M en 2015.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique de Mascate.

Clause de non-responsabilité

Le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique de Mascate

Rédigé par : Gilles Bordes, Marine Audras et Louis Mangenot

Revu par : Gilles Bordes
Chef du Service économique de Mascate

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/oman>